L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE CARE - INFORMATION



AEG





CARE / Assurance complémentaire

L'assurance complémentaire Care Peace of Mind peut être souscrite pour un appareil en parfait état de fonctionnement dans le cadre de la garantie constructeur et jusqu'à ce que l'appareil ait 8 ans (à compter de l'achat). Dès que l'appareil assuré a 10 ans, le contrat prend fin de plein droit et ne peut plus être prolongé.



Protection

Votre appareil est protégé dès que vous avez souscrit l'assurance complémentaire Care. Avec cette assurance complémentaire Care, vous protégez votre appareil en dehors de la garantie d'usine de 2 ans.

De plus, grâce à la protection incluse contre les dommages accidentels, vos appareils sont également protégés contre les dommages accidentels et les manipulations incorrectes.

En cas de panne de votre appareil, un technicien d'Electrolux ou un partenaire de service agréé Electrolux, réparera votre appareil. Si l'appareil n'est pas réparable, nous vous offrons un remplacement gratuit, y compris la livraison & l'installation gratuites.

0

Restrictions

- 1) L'assurance complémentaire Care n'est pas disponible à des fins professionnelles ou commerciales.
- 2) L'appareil n'est couvert qu'en Belgique, le pays où le contrat d'assurance a été conclu.
- 3) Les dommages causés avec l'intention d'endommager l'appareil, ne sont pas couverts

Paiements

Les frais d'abonnement seront facturés automatiquement chaque mois en utilisant le mode de paiement que vous avez spécifié lors de l'achat du contrat.

La date du prochain paiement est d'environ un mois après votre premier paiement.



En cas de panne

En cas de panne de votre appareil, contactez immédiatement, ou au plus tard dans les 7 jours ouvrables, le contact center Electrolux :

- Par telephone au 02 716 26 22
- Veuillez indiquer que vous disposez d'une assurance complémentaire Electrolux Care qui couvre la réparation.



Comment annuler?

Une assurance complémentaire Care a une durée fixe de 12 mois et peut, après la période initiale de 12 mois, être résiliée avec un préavis de 1 mois. Vous avez le droit de résilier le contrat avec un remboursement complet dans les 14 premiers jours suivant l'achat du contrat.

Pour annuler le contrat, veuillez contacter Electrolux au numéro 02 716 26 22 ou envoyer un e-mail à warranty.be@electrolux.com.